



Fiche de données de sécurité selon (CE) N° 1907/2006

Page 1 sur 9

Loctite(R) 5145 RTV Silicone Adhesive Sealant Thixotropic Non-Corrosive

No. FDS : 152782
V002.1

Révision: 10.10.2012

Date d'impression: 08.10.2013

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Loctite(R) 5145 RTV Silicone Adhesive Sealant Thixotropic Non-Corrosive

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation prévue:

Pâte d'étanchéité silicone

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Henkel Technologies France S.A.S

Rue de Silly 161

92642 Boulogne-Billancourt cedex

France

Téléphone: +33 (1) 46 84 90 00

ua-productsafety.fr@fr.henkel.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° d' appel d'urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59 (24h)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (DPD):

Produit non soumis à étiquetage selon la dernière version en vigueur de la Directive générale CE de classification des préparations.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage (DPD):

Produit non soumis à étiquetage selon la dernière version en vigueur de la Directive générale CE de classification des préparations.

Indications additionnelles:

Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

2.3. Autres dangers

Les silicones méthoxy réticulent au contact de l'humidité de l'air en libérant du méthanol. Le méthanol est toxique par inhalation et par ingestion. Il est également facilement inflammable.

Ce produit contient des traces d' Hexaméthylsilazane. L' Hexaméthylsilazane réagit instantanément avec l'humidité résiduelle dans le conditionnement, et produit parallèlement de petites quantités d'ammoniaque.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Description chimique générale:

Pâte d'étanchéité silicone

Déclaration des ingrédients conformément au règlement CLP (CE) n° 1272/2008

Substances dangereuses No. CAS	Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
Alkoxysilane 1112-39-6	214-189-4	>= 1- < 5 %	Liquides inflammables 2 H225 Toxicité aiguë 4; Oral H302 Toxicité aiguë 4; Cutané H312 Irritation cutanée 2; Cutané H315 Irritation oculaire 2 H319 Toxicité aiguë 4; inhalation H332 Toxicité spécifique au niveau de l'organe cible- exposition unique 3; inhalation H335
Silicate detétraéthyle 78-10-4	201-083-8 01-2119496195-28	>= 1- < 5 %	Liquides inflammables 3 H226 Toxicité aiguë 4; inhalation H332 Irritation oculaire 2 H319 Toxicité spécifique au niveau de l'organe cible- exposition unique 3 H335

Voir texte complet des phrases H et autres abréviations dans paragraphe 16 "Autres informations"
Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.

Déclaration des ingrédients conformément au règlement DPD (CE) n° 1999/45

Substances dangereuses No. CAS	Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
Alkoxysilane 1112-39-6	214-189-4	>= 1- < 5 %	F - Facilement inflammable; R11
Silicate detétraéthyle 78-10-4	201-083-8 01-2119496195-28	>= 1- < 5 %	R10 Xn - Nocif; R20 Xi - Irritant; R36/37

Pour connaître le texte entier correspondant aux codes des phrases-R, voir chapitre 16 'autres informations'.
Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation:

Amener au grand air. Si les symptômes persistent, faire appel à un médecin.

Contact avec la peau:

Rincer à l'eau courante et au savon.
 Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer à l'eau courante (pendant 10 minutes), si nécessaire consulter un médecin.

Ingestion:

Ne pas faire vomir.
 Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Un contact prolongé ou répété avec la peau peut entraîner une irritation cutanée.

Peut entraîner une irritation des yeux par contact prolongé ou répété.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Voir section: Description des premiers secours

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

carbon dioxide, mousse,poudre

Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Aucun connu

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ne pas exposer à la chaleur directe.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.

Indications additionnelles:

En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Racler autant de matériau que possible.

Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

Conserver dans un récipient fermé, partiellement rempli, jusqu'au moment de son élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir le conseil au chapitre 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Prévoir l'extraction des vapeurs afin d'éviter leur inhalation

Mesures d'hygiène:

De bonnes pratiques d'hygiène industrielle devraient être respectées.

Se laver les mains avant chaque pause et après le travail.

Pendant le travail ne pas manger, boire, fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker dans un endroit frais. Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

Ne jamais laisser entrer en contact avec de l'eau au cours de l'entreposage.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pâte d'étanchéité silicone

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valable pour
France

Composant	ppm	mg/m ³	Type	Catégorie	Remarques
SILICATE D'ETHYLE 78-10-4	10	85	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Limite Indicative	FVL
MÉTHANOL 67-56-1	200	260	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) :	Indicatif	ECTLV
ALCOOL MÉTHYLIQUE 67-56-1	200	260	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Valeurs Limites Réglementaires Contraignantes (VRC)	FVL
ALCOOL MÉTHYLIQUE 67-56-1			Désignation de peau	Résorption via la peau	FVL
ALCOOL MÉTHYLIQUE 67-56-1	1.000	1.300	Valeur Limite Court Terme	La VLE n'est pas obligatoire et provient d'une circulaire du Ministère du travail.	FVL

Derived No-Effect Level (DNEL):

Nom listé	Application Area	Route of Exposure	Health Effect	Exposure Time	Valeur	Remarques
orthosilicate de tétraéthyle 78-10-4	salarié	dermique	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		12,1 mg/kg p.c. /jour	
orthosilicate de tétraéthyle 78-10-4	salarié	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		85 mg/m3	
orthosilicate de tétraéthyle 78-10-4	salarié	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets locaux		85 mg/m3	
orthosilicate de tétraéthyle 78-10-4	salarié	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		12,1 mg/kg p.c. /jour	
orthosilicate de tétraéthyle 78-10-4	salarié	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		85 mg/m3	
orthosilicate de tétraéthyle 78-10-4	salarié	Inhalation	Exposition à long terme - effets locaux		85 mg/m3	
orthosilicate de tétraéthyle 78-10-4	Grand public	dermique	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		8,4 mg/kg p.c. /jour	
orthosilicate de tétraéthyle 78-10-4	Grand public	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets locaux		25 mg/m3	
orthosilicate de tétraéthyle 78-10-4	Grand public	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		25 mg/m3	
orthosilicate de tétraéthyle 78-10-4	Grand public	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		8,4 mg/kg p.c. /jour	
orthosilicate de tétraéthyle 78-10-4	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		25 mg/m3	
orthosilicate de tétraéthyle 78-10-4	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets locaux		25 mg/m3	

Indice Biologique d'Exposition:

8.2. Contrôles de l'exposition:

Remarques sur la conception des installations techniques:
Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

Protection respiratoire:

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374)

Matières appropriées à un contact de courte durée ou à des projections (recommandation: indice de protection au moins 2, soit > 30 minutes de temps de perméation selon EN 374):

Caoutchouc nitrile (NBR; >= 0,4 mm d'épaisseur de couche)

Matières appropriées également à un contact direct et plus long (recommandation: indice de protection 6, soit > 480 minutes de temps de perméation selon EN 374):

Caoutchouc nitrile (NBR; >= 0,4 mm d'épaisseur de couche)

Les indications faites sont basées sur la littérature et sur les informations fournies par les fabricants de gants ou sont déduites par analogie de matières similaires. Il faut tenir compte que la durée d'utilisation d'un gant de protection contre les produits chimiques dans la pratique peut être sensiblement plus courte que le temps de perméation déterminé selon EN 374 en raison de multiples facteurs d'influence (comme la température p. ex.). Le gant doit être remplacé s'il présente des signes d'usure.

Protection des yeux:

Porter des lunettes.

Protection du corps:

Porter un vêtement de protection approprié.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Pâte transparent
Odeur	Alcoholic
pH	Non applicable
Point initial d'ébullition	Non applicable
Point d'éclair	Produit solide. (ASTM D 4359)
Température de décomposition	Il n'y a pas de données / Non applicable
Pression de vapeur (21 °C (69.8 °F))	< 13 mbar
Densité ()	1,1 g/cm3
Densité en vrac	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité (cinématique)	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés explosives	Il n'y a pas de données / Non applicable
Solubilité qualitative (Solv.: Eau)	Polymérise au contact de l'eau.
Solubilité qualitative (Solv.: Acétone)	Indéterminé
Température de solidification	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point de fusion	Il n'y a pas de données / Non applicable
Inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Limites d'explosivité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Il n'y a pas de données / Non applicable
Taux d'évaporation	Il n'y a pas de données / Non applicable
Densité de vapeur	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés comburantes	Il n'y a pas de données / Non applicable

9.2. Autres informations

Il n'y a pas de données / Non applicable

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Polymérise au contact de l'eau.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Voir section réactivité

10.4. Conditions à éviter

Stable
Exposition prolongée à l'air ou l'humidité.

10.5. Matières incompatibles

Il n'y a pas de données.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Libération lente de méthanol après exposition à l'humidité

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations générales sur la toxicologie:

La classification de la préparation est basée sur la méthode conventionnelle décrite à l'article 6(1)(a) de la directive 1999/45/EC. Les informations pertinentes santé/écologie des substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

Toxicité orale aiguë:

Matière considérée comme ayant une faible toxicité.
L'ingestion de quantités importantes pourra endommager le foie ou les reins.

Toxicité inhalative aiguë:

L'inhalation de vapeurs à haute concentration peut provoquer une irritation du système respiratoire
Le méthanol libéré pendant la réticulation des silicones RTV est toxique par inhalation Il est également facilement inflammable

Irritation de la peau:

Un contact prolongé ou répété avec la peau peut entraîner une irritation cutanée.

Irritation des yeux:

Peut entraîner une légère irritation des yeux.

Toxicité aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Silicate detétraéthyle 78-10-4	LD50 LC50	> 2.000 mg/kg 10 - 16,8 mg/l	oral inhalation	4 h	rat rat	OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity) OECD Guideline 403 (Acute Inhalation Toxicity)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type de test	Espèces	Méthode
Silicate detétraéthyle 78-10-4	non sensibilisant	Test Buehler	cochon d'Inde	OECD Guideline 406 (Skin Sensitisation)

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type d'étude / Voie d'administration	Activation métabolique / Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Silicate detétraéthyle 78-10-4	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		EU Method B.13/14 (Mutagenicity)

SECTION 12: Informations écologiques

Informations générales:

Une fois durcis les produits Loctite sont des polymères typiques qui ne présentent aucun danger imminent pour l'environnement. Les précautions requises respectant les risques pour l'environnement pour les emballages dans lesquels ce produit est conditionné devront être envisagées.

La classification de la préparation est basée sur la méthode conventionnelle décrite à l'article 6(1)(a) de la directive 1999/45/EC. Les informations pertinentes santé/écologie des substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

Écotoxicité:

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

Mobilité:

Les adhésifs polymérisables sont immobiles.

Persistance / Dégradabilité:

Le produit n'est pas biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation:

Il n'y a pas de données.

12.1. Toxicité

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Nombreuses études toxicologiques	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Silicate de tétraéthyle 78-10-4	LC50	> 245 mg/l	Fish	96 h	Brachydanio rerio (new name: Danio rerio)	EU Method C.1 (Acute Toxicity for Fish)
Silicate de tétraéthyle 78-10-4	EC50	> 844 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	EU Method C.2 (Acute Toxicity for Daphnia)
Silicate de tétraéthyle 78-10-4	EC50	889 mg/l	Algae	72 h	Scenedesmus subspicatus (new name: Desmodesmus subspicatus)	EU Method C.3 (Algal Inhibition test)

12.2. Persistance et dégradabilité

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Parcours d'application	Dégradabilité	Méthode
Silicate de tétraéthyle 78-10-4	facilement biodégradable	aérobie	98 %	OECD Guideline 301 A (old version) (Ready Biodegradability: Modified AFNOR Test)

12.3. Potentiel de bioaccumulation / 12.4. Mobilité dans le sol

Substances dangereuses No. CAS	LogKow	Facteur de bioconcentration (BCF)	Temps d'exposition	Espèces	Température	Méthode
Silicate de tétraéthyle 78-10-4	0,04					

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Evacuation du produit:

Eliminer conformément aux réglementations locales et nationales.

La contribution de ce produit comme déchet est très insignifiante en comparaison à l'ensemble dans lequel il est utilisé

Evacuation d'emballage non nettoyé:

Après usage, les tubes, cartons et flacons souillés par les résidus de produit devront être éliminés comme déchets chimiquement contaminés dans un centre autorisé de collecte de déchets ou incinérés dans une installation autorisée."

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Code de déchet

08 04 09 adhésifs et agents d'étanchéité rejetés contenant des solvants organiques et autres substances dangereuses

SECTION 14: Informations relatives au transport

Informations générales:

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Teneur VOC (1999/13/EC)	< 5 %
----------------------------	-------

Prescriptions/consignes nationales (France):

N° tableau des maladies professionnelles:	84
--	----

SECTION 16: Autres informations

L'étiquetage du produit est indiqué dans le paragraphe 2. Le texte complet de toutes les abréviations indiquées par des codes dans la fiche de données de sécurité est :

- R10 Inflammable.
- R11 Facilement inflammable.
- R20 Nocif par inhalation.
- R36/37 Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.
- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H312 Nocif par contact cutané.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H332 Nocif par inhalation.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Informations complémentaires:

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.

Cette fiche de données de sécurité a été établie conformément à la Directive 67/548/CEE et ses amendements subséquents, et la Commission de la Directive 1999/45/EC.